FICHE FORMATION

AIPR ENCADRANT

PUBLIC

Toute personne salariée de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux).
Pour tout chantier de travaux, au moins un salarié de l'exécutant de travaux doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « encadrant ». Cet encadrant doit être présent sur le chantier ou être en capacité de s'y rendre dans la demi-journée.

PRÉREQUIS

18 ans minimum
Savoir lire, écrire et compter
Pas de contre-indications médicales

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La proposition de formation est faite dans les dix jours ouvrés suivant la demande du client
Les dates de formation sont proposées en accord avec le client afin de tenir compte de l'organisation de l'entreprise

OBJECTIFS

Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT, et le guide technique.

Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires.

Préparer à l'obtention de l'examen pour valider le contrôle des compétences (examen AIPR).

PROGRAMME

Programme AIPR Opérateur :

Connaitre le contexte réglementaire :
- -Pourquoi une AIPR,
- -Les différents acteurs (concepteur, encadrants, opérateurs) leurs rôles et responsabilités,
- -Les principaux documents.

Connaitre plus particulièrement le rôle de l'opérateur :
- -Situer son rôle,
- -Expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau.

Connaitre les principaux types de réseaux souterrains et aériens,

Citer les risques afférents à ces réseaux selon les principales caractéristiques :
- -Des énergies (leurs effets, les risques directs pour les personnes et les biens, des exemples d'accidents),
- -Les risques à moyen et long terme liés aux atteintes aux réseaux existants (intégré, tracé).

FICHE FORMATION

Savoir utiliser les moyens de protection collective et individuelle,

Comprendre et respecter :
- -Son environnement,
- -Les marquages-piquetages,
- -Les signes avertisseurs et indicateurs,

Lire le terrain.
Comprendre les moyens de repérage.

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter son responsable,

Savoir apprécier l'imprécision :
- -Du positionnement des ouvrages,
- -De la technique utilisée afin de ne pas endommager les réseaux.

Maintenir les réseaux existants (intégré, tracé),

En cas d'incident ou d'accident, connaître les recommandations applicables,

Appliquer la règle des quatre A (arrêter, alerter, aménager, accueillir).

Complément AIPR Encadrant :
Connaitre plus particulièrement le rôle de l'encadrant :
- -Situer son rôle,
- -Expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau.

Respecter et faire respecter les prescriptions et recommandations liées aux différents réseaux cités dans l'arrêté prévu à l'article R.554-29 du code de l'environnement

Vérifier la présence des réponses aux DT-DICT et respecter les recommandations spécifiques éventuelles au chantier qui y figurent,

Lire un plan de réseau, situer les réseaux et leurs fuseaux d'imprécision sur le site, en planimétrie et altimétrie à partir des éléments dont ils disposent,

Utiliser et faire utiliser les moyens de protection collective et individuelle,

Vérifier les autorisations d'intervention à proximité des réseaux du personnel mis à disposition,

Vérifier l'adéquation entre les besoins et le matériel à disposition,

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter son responsable,

Connaitre les règles d'arrêt de chantier,

Maintenir un accès aux ouvrages de sécurité des réseaux, y compris dans les périodes d'interruption de travaux,

FICHE FORMATION

Renseigner un constat contradictoire d'anomalie ou de dommage,

Connaitre la préparation des relevés topographiques de réseaux (mesures relatives en planimétrie et en altimétrie).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation théorique se fait en salle grâce à un support vidéo-projeté et des livrets stagiaire.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Questionnaire à Choix Multiples à l'issue de la formation

VALIDATION

Attestation de formation remise à l'issue de la formation

RÉSULTATS SUR LA PÉRIODE 2020-2021 :

NOMBRE DE STAGIAIRES
Groupe de 12 stagiaires maximum

LIEU
Voir devis

DURÉE
7 heures

TARIF
Voir devis

ACCESSIBILITÉ

Les locaux de l'Institut sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapée, tutorée par le référent handicap de la structure

CONTACT(S)

Le Service Formation Continue propose un accueil physique, téléphonique et par mail :
- -du lundi au vendredi
- -de 8h30 à 17h